



www.acrplus.org

ASSOCIATION
OF CITIES
AND REGIONS
FOR RECYCLING
AND SUSTAINABLE
RESOURCE
MANAGEMENT

ASSOCIATION
DES CITÉS
ET RÉGIONS POUR
LE RECYCLAGE
ET LA GESTION
DURABLE
DES RESSOURCES

ASOCIACIÓN
DE CIUDADES
Y REGIONES PARA
EL RECICLAJE
Y LA GESTIÓN
SOSTENIBLE
DE LOS RECURSOS

RAPPORT D'ACTIVITES

ACR+ 2011

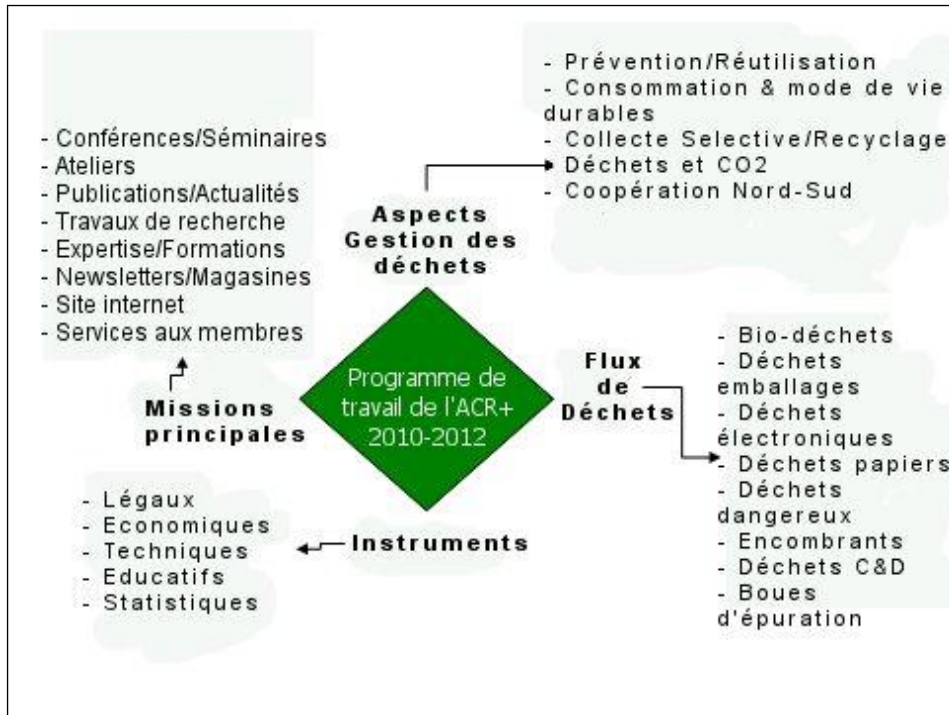
Bruxelles, Décembre 2011

RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ACR+ EN 2011

Introduction

Ce rapport d'activités retrace les actions de l'ACR+ de janvier à décembre 2011.

Ce document a pour but de résumer les activités de l'ACR+ en 2011, organisées autour de l'axe suivant:



Les activités de l'ACR+ ont été focalisées sur six thèmes principaux :

1. LA PREVENTION DES DECHETS
2. LA CONSOMMATION DURABLE
3. LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DECHETS
4. LES INSTRUMENTS JURIDIQUES ET ECONOMIQUES
5. LE RESEAU EURO-MED
6. SERVICES AUX MEMBRES

Section 1: PREVENTION DES DECHETS

Situé au sommet de la hiérarchie des déchets promue par la Directive Cadre des déchets, le concept de prévention (ou réduction) des déchets se doit maintenant d'être mis en œuvre dans les actions et les politiques entreprises aux niveaux régional et local. La communication reste un instrument central en matière de prévention des déchets. Néanmoins, il est aussi nécessaire de considérer les questions des objectifs, des indicateurs et des outils de suivi de la prévention des déchets afin de réellement intégrer ce concept lors de la mise en place des plans de gestion des déchets et de leur cadre juridique. L'objectif est ici de construire des stratégies de prévention comprenant des mesures concrètes et d'opérer un suivi de leurs impacts. Les actions à venir de l'ACR+ dans ce domaine sont directement inspirées de cet objectif.

1.1. La semaine européenne de la réduction des déchets (SERD)



L'ACR+ a reçu mission, via un projet LIFE+, de développer le concept et d'organiser la SERD en 2011 pour la troisième année consécutive. Ce projet, en coopération avec l'ADEME (Agence française de l'environnement) et certains membres de l'ACR+ (en particulier l'ARC, LIPOR et l'IBGE) recouvre un grand nombre de tâches. L'ACR+ a assumé notamment le rôle de secrétariat technique de la SERD, se chargeant, entre autres, de fournir un soutien aux organisateurs de la Semaine, de communiquer autour du projet, de la mise à jour du site internet, de la validation de

certaines actions en Europe et de l'organisation des trophées européens de la prévention des déchets qui récompensent les meilleures actions de la SERD.

L'ACR+ a poursuivi ses efforts de promotion intensive du projet en 2011, afin que tous les pays et régions de l'Union Européenne y participent, et que la visibilité des actions et des participants soit améliorée. Le principal but que l'ACR+ cherchait à atteindre était la pérennisation de la SERD : il est important d'étudier les moyens de rendre ce projet « durable » (c.à.d. assurer sa reconduction à l'avenir) ainsi que les nouvelles possibilités de financement de la Commission européenne. Convocation aux Organisateurs pour la SERD 2011 lancée en mars.

En effet, ce projet constitue non seulement un moyen d'attirer pendant une semaine l'attention du grand public et de divers autres participants sur la prévention des déchets, mais sert aussi de levier pour l'émergence d'une réelle communauté d'acteurs inscrits dans le domaine de la prévention des déchets ainsi que pour l'échange d'informations relatives à la prévention des déchets à travers la diffusion de bonnes pratiques, d'outils de communications, de données, etc.



Dans cette optique, la SERD vient en soutien de la mise en œuvre de la Directive cadre relative aux déchets 2008/98, qui place la prévention des déchets en première position de la hiérarchie de gestion des déchets et qui vise à encourager l'échange d'informations et de bonnes pratiques en matière de prévention des déchets (art. 29, 5).

La 3^{ème} édition de la SERD a eu lieu du 19 au 27 novembre 2011, avec 7.035 projets réalisés en Europe. 34 autorités publiques dans 20 pays ont coordonné la SERD 2011.

D'autres activités, en parallèle à la SERD, prendront place dans les prochains mois:

- **Conférence Internationale SERD et Awards Ceremony, Paris, 19-20 juin 2012**
- **Publication d'un guide des bonnes pratiques par l'ACR+**

Pour plus d'informations, consultez le site internet du projet : www.ewwr.eu

Personne de contact à l'ACR+: Philippe Micheaux Naudet (pmn@acrplus.org)

1.2. Guide et base de données sur les références quantitatives (benchmarks) pour la prévention des déchets

Au début de l'année 2011, l'ACR+ a mis en ligne en exclusivité sa base de données en ligne rassemblant des études de cas sur les aspects quantitatifs de la prévention des déchets. Cette base de données est disponible pour les membres de l'ACR+ uniquement, dans la partie du site internet de l'ACR+ dédiée aux membres. Elle sera périodiquement complétée avec des études de cas supplémentaires ainsi que de nouvelles données, et constituera un instrument utile pour les membres, qui pourront s'en inspirer afin de mettre en place de nouvelles actions dans ce domaine ou d'évaluer leur propre potentiel.

La base de données est accessible sur le site internet ACR+, uniquement pour nos membres www.acrplus.org/Database_quantitative_benchmarks

Personne de contact à l'ACR+: + : Philippe Micheaux Naudet (pmn@acrplus.org)

1.3. Indicateurs et méthodologie de suivi de la prévention

L'ACR+ a poursuivi ses efforts visant à la mise au point d'outils techniques pour déterminer des objectifs de prévention et assurer le suivi des politiques.

Comme en 2010, ces efforts se sont réalisés principalement dans le cadre de deux projets européens importants (et complémentaires) : Miniwaste et Pre-waste, projets dans lesquels l'ACR+ est un partenaire.

Le projet Life + : MINIWASTE



Dans le cadre du projet Miniwaste (élaboration d'un outil de gestion de la réduction des déchets et actions de démonstration en matière de réduction des déchets organiques dans les pays européens, 2010-2012) piloté par Rennes-Métropole (France), les activités suivantes ont eu lieu ces derniers mois:

- L'élaboration d'un outil informatisé pour la préparation et au suivi des politiques et actions de la prévention des déchets organiques
- La mise en place d'actions de démonstrations dans les villes partenaires du projet et le test de l'outil informatique.
- **L'organisation de la conférence internationale Miniwaste pour la prévention des déchets organiques, Rennes, Octobre 2012**

Pour le projet Miniwaste, au-delà de publier un inventaire de bonnes pratiques pour la prévention des bio-déchets en février 2011, L'ACR+ a par ailleurs continué à jouer un rôle

important dans la promotion des activités ainsi que la dissémination des résultats du projet Miniwaste, via notamment le site internet et la newsletter du projet.

Pour plus d'informations, consultez le site internet du projet : www.miniwaste.eu
Personne de contact à l'ACR+: Philippe Micheaux Naudet (pmn@acrplus.org)

Le Projet Interreg IVC: Prewaste

Le projet Interreg IVC « Pre-waste », piloté par la Région de Marche (Italie), est quant à lui focalisé sur l'amélioration de l'efficacité des politiques régionales et locales. Il a pour objectifs :



- De définir une méthodologie commune des politiques régionales de prévention des déchets ;
- De réaliser des échanges de bonnes pratiques ;
- D'évaluer l'efficacité des actions en matière de prévention des déchets et d'effectuer un suivi de celles-ci ;
- De diffuser les expériences et savoirs acquis



En Octobre 2011, une session de formation internationale a eu lieu à Bucarest, Roumanie. Cette session de formation a porté notamment sur la transférabilité des bonnes pratiques Pre-waste et sur le développement de stratégies de prévention des déchets. Suite à cette formation, plusieurs activités auront lieu:

- **La publication de 50 factsheets sur les meilleures pratiques de prévention des déchets (début 2012)**
- Des études de faisabilité sur les actions de la prévention des déchets et des outils de suivi faites par les villes et régions partenaires de Prewaste (2012)
- **La Conférence Internationale Pre-waste sur la prévention des déchets, à Bruxelles (novembre 2012)**

Pour plus d'information: www.acrplus.org/pre-waste and www.prewaste.eu.

Personne de contact à l'ACR+: Philippe Micheaux Naudet (pmn@acrplus.org)

1.4 Les instruments économiques et juridiques en faveur de la prévention des déchets



A l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, Bruxelles Environnement a organisé avec l'ACR+ un séminaire consacré aux instruments économiques au service de la prévention des déchets le 22 novembre 2011 à Bruxelles. Vous aurez accès aux résultats, photos et présentations de la conférence sur le site :

www.acrplus.org/economic_instruments

Personne de contact à l'ACR+: Philippe Micheaux Naudet (pmn@acrplus.org)

Section 2: LA CONSOMMATION DURABLE

La consommation durable est en lien directe avec la prévention des déchets. Depuis quelques années maintenant, l'ACR+ s'est attachée à développer son expertise en matière de promotion de nouvelles habitudes de consommation, ainsi que des changements de comportements potentiels envers une consommation responsable.

Stratégies pour promouvoir des produits durables dans le secteur de vente au détail

Dans ce but, un rapport sur les stratégies pour la sensibilisation autour de la consommation durable dans les supermarchés en Europe a été élaboré par l'ACR+ avec l'aide de la région wallonne (Belgique) dans le cadre de la préparation du Plan Wallon de la Prévention des Déchets. Le rapport a été publié en janvier 2011 (en français, avec une synthèse disponible en anglais). Pour lire le rapport visitez la page <http://www.acrplus.org/technical-reports>



Le projet Green Commerce



L'ACR+ est associée comme partenaire à un projet Life+ piloté par la Communauté autonome de Valence (Espagne) sur le sujet du « Green Commerce ». Ce projet vise à mobiliser le secteur du commerce sur des objectifs environnementaux en mettant une série d'outils à disposition et à aboutir à la création d'un

code de conduite et d'un label européen pour le Green Commerce.

En 2011, l'ACR+ a continué à publier une newsletter et s'est chargée de la gestion d'un blog européen qui rassemble les résultats issus du projet, ainsi que des informations générales sur le sujet.



L'ACR+ a organisé, le 25 mai à Bruxelles, pendant la Green Week, un événement de présentation du projet.

Le projet comprend le lancement officiel de l'outil d'auto-évaluation qui permet aux entreprises de se renseigner sur leur degré de conformité avec les exigences requises pour obtenir le label Green Commerce.

Pour plus d'information, consulter

<http://www.greencommercelifeplus.eu> et http://www.acrplus.org/seminaire_europeen

Personne de contact à l'ACR+: Olivier De Clercq (odc@acrplus.org)



Retail Forum

En tant que partie prenante représentative, l'ACR+ est membre du Forum Européen sur le Commerce de Détail et en suit le travail. Le Forum est co-présidé par la Commission Européenne et le commerce de Détail.

http://ec.europa.eu/environment/industry/retail/index_en.htm

Personne de contact à l'ACR+: Olivier De Clercq (odc@acrplus.org)

Section 3: LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DECHETS

Dans les dernières années, on a vu plusieurs développements dans le sens d'une société européenne de recyclage, et la croissance continue. Les processus de révision de la « Stratégie thématique pour la prévention et le recyclage des déchets » ainsi que celle de la « Stratégie thématique pour l'utilisation durable des ressources naturelles » sont désormais lancés et la mise en œuvre de la directive cadre relative aux déchets est un défi majeur pour les autorités publiques de toute l'Europe.

En plus de l'expertise sur la directive cadre sur les déchets, cumulée grâce à son réseau de membres, l'ACR+ a intensifié ses efforts d'analyse, de comparaison et de promotion des bonnes pratiques en matière de collecte sélective, de techniques alternatives de traitement, des mécanismes de financement et d'optimisation des coûts, ainsi que sur des questions propres à certains flux de déchets (DEEE, verre, déchets organiques, boues, encombrants, etc.).

3.1. Observatoire européen décentralisé des performances en matière de gestion des déchets municipaux



La collecte de données quantitatives concernant la gestion des déchets au niveau des villes et régions d'Europe, et plus spécialement les liens de causalités entre les performances et les bonnes pratiques et techniques en matière de gestion des déchets, a toujours constitué une des bases de l'activité de l'ACR+.

Le sujet est complexe mais la problématique des objectifs chiffrés de recyclage connaît un regain d'intérêt, notamment depuis la nouvelle directive cadre 98/2008/EC et son obligation d'atteindre 50% de recyclage des déchets municipaux en 2020.

L'ACR+ a donc décidé de mettre en place un **Observatoire européen des performances en matière de gestion des déchets municipaux**. L'observatoire se focalise dans un premier temps sur l'analyse des performances en matière de recyclage à travers l'Europe, puis se développe sous la houlette des membres de l'ACR+ en partenariat avec des experts de la gestion des déchets.

L'observatoire a comme autre vocation d'être une plateforme d'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les différentes villes, cela afin d'améliorer les taux de recyclage, la communication avec les citoyens ainsi que de réduire les impacts environnementaux (y compris sur le changement climatique) et financiers.



L'observatoire a démarré ses travaux en automne 2010, à la suite de la conférence intitulée « **Vers un Observatoire européen des performances en matière de gestion des déchets municipaux** » à Paris le 17 Septembre 2010. Une première réunion a eu lieu le 1^{er} février 2011 à Bruxelles regroupant une trentaine de membres ACR+ intéressés. Trois groupes de travail spécifiques, issus de l'observatoire, ont été créés avec la participation de 24 régions. Les résultats finaux ont été présentés à Gênes au mois d'octobre 2011.

Le 1^{er} rapport de l'Observatoire ACR+ sera présenté au 2^o évènement technique européen de l'Observatoire, qui aura lieu du 26 au 27 avril 2012 à Odense, Danemark, dans le but de lancer un baromètre européen (basé sur les données fournies par nos membres) en décembre 2012.

Pour plus d'informations sur ce projet, consultez la page : www.acrplus.org/observatory

Personne de contact à l'ACR+ : Hara Xirou (hx@acrplus.org)

3.2. Gestion des déchets, gestion efficace des ressources et changement climatique

Depuis plusieurs années, l'ACR+ a démontré les liens qui unissent déchets, produits et ressources. Le débat sur la valorisation des ressources matérielles et énergétiques est sur le devant de la scène, notamment en rapport avec la question des émissions de CO₂, l'épuisement des ressources et le développement de nouvelles technologies basées sur de nouvelles sources d'énergies.

Dans ce contexte et dans le cadre d'un partenariat renouvelé avec le Holcim Group Ltd, l'ACR+ a, en 2011, fait des progrès importants vers une approche qui relie mise en application de la hiérarchie de la gestion des déchets, comme prévoit la directive cadre européenne, et les impacts sur l'efficacité dans la gestion des ressources et sur les émissions de CO₂.



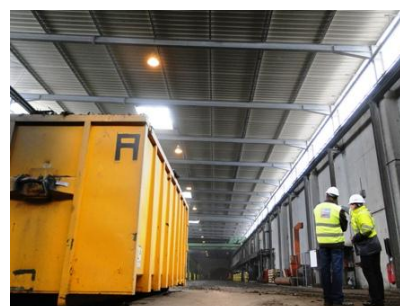
Le rôle de "Life Cycle Thinking" dans cette approche a été évalué en plus de détails pendant le séminaire international sur: '**The Interpretation of Life Cycle Thinking in the Waste Management Hierarchy**', qui a eu lieu du 5 au 6 juillet 2011, à Bruxelles, Belgique, avec le soutien de [Holcim Group Ltd](http://www.holcim.com). Le séminaire a été suivi de visites d'étude à la centrale de digestion anaérobie à Sequedin (Lille Métropole, France) et au centre Geocycle de co-traitement à Seneffe (Belgique).

Le **rapport final**, résumant les contributions des participants et fournissant d'intéressantes conclusions a été publié en décembre 2011. Le rapport est maintenant disponible sur notre site web, uniquement pour nos membres.

Vous pouvez consulter la table de matières du rapport sur le site:
<http://www.acrplus.org/technical-reports>.

Pour plus d'information: www.acrplus.org/seminar_life_cycle_thinking

Personne de contact à l'ACR+ :Hara Xirou (hx@acrplus.org) / Olivier De Clercq (odc@acrplus.org)



LG Action – Changement Climatique:



En tant que partenaire du projet européen LG Action (**Local Governments Action for Climate Change**) de juin 2009 à juillet 2011, coordonné par ICLEI et financé par l'Agence Exécutive pour la Compétitivité et l'Innovation (EACI), l'ACR+ a été responsable de **fournir de l'expertise sur des thèmes des déchets liés à l'énergie renouvelable et au changement climatique, aussi comme la sensibilisation du public sur le rôle joué par les gouvernements locaux dans le processus de Kyoto.**



Une série d'études de cas sera publiée début 2012 sur le site web de l'ACR+, qui contiendra quelques exemples illustrant les relations entre la gestion des déchets et les émissions de CO₂. De plus, un positionnement européen sur l'énergie renouvelable et le changement climatique est maintenant disponible sur notre site.

Pour plus d'informations, consultez la page internet du projet : www.lg-action.eu

Personne de contact à l'ACR+: Hara Xirou (hx@acrplus.org)

3.3. Conférence internationale sur la gestion durable des boues d'épuration et des biodéchets (16-17 juin 2011, Valencia, Espagne)



L'ACR+ en collaboration avec la Generalitat Valenciana (Regional Government of Valencia) et l'Institut para la Sostenibilitat de los Recursos (ISR), a co-organisé cette conférence internationale sur les **méthodes de la gestion durable des boues d'épuration et des biodéchets** du 16 au 17 juin 2011 à Valencia, Espagne.

Le but de cette conférence était de contribuer des idées pour l'élaboration de la stratégie européenne de gestion des boues d'épuration, la révision de la précédente directive sur les boues d'épuration étant en cours sous la direction de l'UE.

Cette conférence a été centrée sur les méthodes durables de gestion des boues d'épuration. D'autres thématiques ont été abordées, dont notamment:

- Les expériences des grandes villes européennes et la comparaison entre les méthodes d'élimination existantes
- Les priorités dans le suivi et l'évaluation des aspects économiques et opérationnels de la gestion des boues d'épuration, les coûts des opérations, l'optimisation de la valorisation matière et énergie

- Les bénéfices liés au traitement des boues d'épuration en lien avec les déchets organiques biodégradables issus des déchets solides municipaux

Parmi les intervenants clés :

Représentant de la Commission Européenne, Jean –Pierre Hannequart (ACR+), représentante de Milieu Ltd, Ann Braekevelt (OVAM, BE), représentant Nord Rhin Westphalia Agence de l'Environnement, Dr Michael Oberdorfer

Toutes les présentations de la conférence sont disponibles sur la page de la conférence, uniquement pour les membres de l'ACR+ www.acrplus.org/sewage-sludge-conference.

Personne de contact à l'ACR+: Hara Xirou (hx@acrplus.org)

3.4. Projet de recherche sur les bonnes pratiques de recyclage du verre issu des déchets municipaux



Dans le cadre d'un partenariat avec la FEVE (Fédération européenne de l'emballage en verre), l'ACR+ a mené une étude visant à identifier les bonnes pratiques de collecte sélective de verre par les gestionnaires de déchets municipaux, en particulier les membres de l'ACR+.

La méthodologie de la collecte sélective, et la qualité et la quantité des déchets de verre qui conduisent au recyclage ont été parmi les critères les plus importantes dans la sélection des bonnes pratiques.

L'objectif stratégique établi pour ce projet était la sensibilisation et la dissémination d'informations sur les bonnes pratiques du recyclage de verre et ce faisant, d'augmenter la quantité et la qualité des déchets de verre disponibles.

Pour mener cette étude, huit études de cas ont été sélectionnées selon les critères suivants: les recherches, la dissémination de sondages, et des conversations téléphoniques avec les autorités locales.

Les autorités choisies étaient les suivantes:

Intradel – Liège (BE), Municipalité of Graz (AT), LIPOR, Greater Porto Intermunicipal Waste Company (PT), Municipalité of Maastricht (NL), Municipalité of Lippe (DE), Canton de Genève (SW), Grand Besançon (FR), Municipalité of Odense (DK).

Le rapport sera publié en janvier 2012.

Personne de contact à l'ACR+: Hara Xirou (hx@acrplus.org)

Section 4: LES INSTRUMENTS ECONOMIQUES ET JURIDIQUES

4.1. La mise en application de la directive cadre relative aux déchets (98/2008)

L'ACR+ a continué à suivre l'information traitant de l'interprétation et de la mise en application des recommandations que contient la directive cadre relative aux déchets (98/2008).



En particulier, l'Assemblée générale 2011 de l'ACR+ était consacrée à la mise en œuvre de la directive cadre au niveau local et régional en Europe. A cette occasion, une conférence internationale a été organisée en collaboration avec la Ville de Gênes (Italie) les 26 et 27 octobre 2011. Basée sur les contributions des intervenants, et des villes et régions membres de l'ACR+, la conférence a abordé les grands défis du processus de mise en œuvre: les nouveautés au niveau européen, les programmes de prévention, les objectifs du recyclage, et la question des biodéchets.

Voici les sujets discutés lors de la conférence:

- Les progrès faits avec la mise en œuvre de la directive cadre sur les déchets 3 ans après son adoption
- Obligations juridiques et mise en œuvre au niveau local pour :
 - La prévention des déchets
 - La collecte sélective et le recyclage
 - Les instruments économiques
- Échange d'expériences concernant la prévention des déchets: comment formuler, planifier, mettre en œuvre, communiquer et suivre un programme de prévention des déchets ?
- Comment mesurer et comparer les performances de recyclage au niveau local et régional ?
- Comment construire un réseau Euro-méditerranéen d'autorités locales et régionales sur les politiques de gestion des déchets et développement des capacités ?



Les résultats, présentations et photos sont disponibles sur www.acrplus.org/genoa_2011 (Présentations disponible uniquement pour les membres de l'ACR+)

Personne de contact à l'ACR+: Alexia Ripoll et Olivier De Clercq (info@acrplus.org).

4.2. Instruments économiques

Les instruments économiques et juridiques sont des outils importants dans la construction de politiques dont le but est de promouvoir des comportements plus durables/responsables auprès des secteurs public et privé ainsi que des citoyens-consommateurs.

L'utilisation de ces instruments économiques et juridique soulève de nombreuses questions:

- Quels sont les avantages et les inconvénients associés aux différents systèmes et quels sont les impacts en termes de coûts et de performances de chacun ?
- Quels sont les instruments les plus appropriés pour atteindre des objectifs définis ?
- Quels sont les conséquences inhérentes aux systèmes EPR (Responsabilité Étendue du Producteur) pour les autorités locales et régionales ?
- Quels impacts sur les performances des schémas de gestion des déchets sont impliqués par des systèmes de redevance variable ?
- Quelles mesures d'accompagnements sont nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du système choisi ?

Conférence Internationale sur les Instruments Economiques et la Prévention des Déchets, le 22 Novembre 2011



La conférence "Instruments économiques et la prévention des déchets" tenue le 22 novembre 2011 à Bruxelles a été organisée par Bruxelles Environnement et l'ACR+ avec le soutien de Fost Plus. Cette réunion a été organisée à l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD) du 19 au 27 novembre 2011. Elle a été l'occasion d'évaluer la situation actuelle sur les instruments économiques mis en œuvre en toute l'Europe et leur impact sur la prévention des déchets à la source. Les instruments clés tels que des systèmes de redevance variable, les éco-impôts, et même la responsabilité étendue du

producteur ont été discutés.

Tous les résultats aussi comme toutes les présentations et les photos sont disponibles sur www.acrplus.org/economic_instruments.

Personne de contact à l'ACR+: Olivier De Clercq (odc@acrplus.org)

Section 5: LE RESEAU EURO-MED

L'ACR+ a poursuivi ses efforts en 2011 concernant la mise en place d'un réseau comprenant des villes et régions du pourtour de la Méditerranée, avec comme objectifs:

- Renforcement de capacités dans les domaines de la gestion des déchets et des modes de vie durables pour les autorités publiques
- Echanger des informations et expertises afin d'extraire des solutions adaptées aux contextes techniques, légaux et financiers locaux.

Les principales actions entreprises dans ce domaine sont incluses dans les cadres de 2 projets européens dans lesquels l'ACR+ est partenaire. Vous trouverez plus d'informations ci-dessous.

5.1. Le projet GODEM



GODEM (Gestion Optimisée des Déchets en Méditerranée) est financé dans le cadre du programme CIUDAD de la CE.

Il est piloté par la Région de Bruxelles-Capitale. Parmi les projets mis en œuvre dans ce cadre se trouvent la création d'un centre de compostage, un centre de plaintes de la gestion intégrée des déchets, l'organisation de chaînes de collecte informelles, la mise en place de déchetteries pour les déchets recyclables, l'élaboration d'un plan d'action pour les déchets des hôtels ainsi que la gestion de la protection de l'environnement. Le projet devrait se clôturer en juin 2012.

La principale activité en 2011:

- 2^{ème} Conférence Régionale à Tripoli (Liban), 20-21 septembre 2011

Le prochain événement à venir est :

- 3^{ème} Conférence Régionale à Sousse (Tunisie) janvier 2012

Le réseau GODEM (ACR+ MED) est un projet de l'ACR+ qui a pour objectif de promouvoir une dynamique de partenariat visant à rapprocher les autorités locales/ régionales du bassin méditerranéen et à développer des synergies qui génèrent des solutions tangibles dans le domaine de la 'Gestion Optimisée Des Déchets-Produits-Ressources' (« GIDDP »)

Du travail de préparation a été fait concernant la structure du réseau GODEM/ACR+MED, l'outil web et le guide.

ACR+ a été commissionné pour le compte de CIUDAD (programme UE qui vise à améliorer la coopération dans le développement urbain ainsi que le dialogue), à réaliser une consultance (16 jours – première phase – point 1 et 2 ci-dessous) entre avril et juin 2012, avec les objectifs principaux :

1. La mise en place de groupes de travail dans le domaine des déchets en méditerranée pour les 3 projets déchets du programme CIUDAD (GODEM est l'un des trois projets) et identifier des participants
2. Lister le support possible de partenaires externes et coordonner les contributions
3. Organiser et implémenter trois groupes de travail
4. Documenter et disséminer/ publier les résultats des trois premier groupes de travail

Un rapport complet a été fait, pour expliquer les résultats des différentes réunions tenues avec les partenaires de CIUDAD, l'équipe CIUDAD, et SWEEP-Net à Beyrouth (Liban) et Tunis (Tunisie).

Comme suivi du projet GODEM, l'Assemblée Générale de l'ACR+, tenue à Gênes en 2011, a approuvé la décision d'élargir ses activités de réseautage pour inclure les frontières géographiques de « l'Union de la Méditerranée » (comptant 43 pays dont les UE 27 et 16 pays méditerranéens).

Ce réseau unique et novateur, qui s'appelle **ACR+MED**, qui sera lancé en juin 2012, deviendra un catalyseur pour le réseautage et partenariats entre de nombreuses parties prenantes dans le domaine des services de gestion des déchets au niveau local et régional. Le réseau **ACR+ MED** vise à prendre en compte les spécificités de la région, et à améliorer l'expertise à travers l'échange d'expériences entre villes et régions des pays « méditerranéens » et du reste de l'Europe.

On attendra juin 2012 pour le lancement officiel de ce réseau méditerranéen pour les autorités locales et régionales. Entretemps, le secrétariat de l'ACR+ avec ses partenaires dans le projet GODEM mettra en œuvre les étapes préparatoires nécessaires pour atteindre ce but, parmi eux, l'outil web, et la définition du guide GODEM pour alimenter ce dernier.

5.2. Le projet Horizon 2020

Horizon2020 Le projet « Horizon 2020 – Programme de renforcement des capacités », est financé par l'Instrument financier pour la politique de voisinage (ENPI - EuropeAid). L'ACR+ tient, dans ce projet, le rôle d'expert thématique en matière de gestion des déchets. Toute une gamme de séminaires de formation et visites d'études ont été organisés par l'ACR+ pour 2011 et 2012. Les membres ACR+ prêts à participer à ce projet en tant qu'experts sont les bienvenus (des conditions de financement spécifiques sont possibles).

Les formations 2011 ont eu pour thèmes:

1. La formation nationale sur la gestion des déchets solides (Turquie), en mars 2011
2. La formation régionale sur la gestion des déchets solides (Chypre), en mai 2011
3. La formation/visite d'études nationales sur la valorisation énergétique des déchets (Liban), en mai 2011
4. La formation/visite d'études infrarégionale en juin 2011
5. La formation nationale sur les déchets solides au niveau hôtelier/ secteur touristique (Croatie - Krk) en octobre 2011
6. La formation nationale sur les méthodologies appropriées en gestion des déchets (Palestine) en novembre 2011
7. La formation régionale sur les déchets marines et le secteur de tourisme (Nice) en décembre 2011
8. La formation régionale sur la gestion des déchets solides (Maroc) décembre 2011

Photo de groupe : formation sur la gestion des DEEE pour les agents d'Algérie, Albanie, Liban et Palestine.



Personne à contacter au sein du secrétariat de l'ACR+ : Jean-Jacques Dohogne (jjd@acrplus.org)

Section 6: SERVICES PERMANENTS AUX MEMBRES DE L'ACR+ ET COMMUNICATION

6.1. Information et réseau

L'ACR+ a continué de suivre avec intérêt les évolutions des politiques européennes en matière de gestion des ressources et des déchets afin d'analyser les impacts sur les autorités locales et régionales et d'informer ses membres quant aux changements à venir. L'association est par ailleurs un acteur-clé auprès des institutions européennes pour défendre les positions et spécificités des autorités locales auprès des organes européens.

L'ACR+ a cherché à renforcer la transmission permanente d'information technique à ses membres :

- via les **événements et groupes de travail** sur des sujets particuliers
- via les **rapports techniques** pour les projets dans lesquels les membres de l'ACR+ sont des partenaires
- via la lettre hebdomadaire d'information électronique « **ACR+ Newslite** »
- via le magazine **Warmer Bulletin** qui aborde le sujet de la gestion durable des déchets, qui comprend aussi des éditoriaux de l'ACR+
- via la lettre d'information trimestrielle « **ACR+ Updates** »
- via le **site web** et en particulier la zone réservée aux membres.
- Via les **réunions virtuelles** (e.g. les réunions de groupes de travail ou du Conseil d'Administration)

ACR+ Virtual Library:

En 2011, l'ACR+ a lancé un centre de documents exclusif, l'**ACR+ Virtual Library**, pour donner aux membres de l'ACR+ un accès permanent à une sélection de rapports, articles et statistiques.

http://www.acrplus.org/virtual_library

ACR+ Webinaires:

La technologie webinaire permet aux membres de participer aux séminaires en ligne donnés par des experts internes ou externes, sur des sujets divers. Le premier webinar ACR+ a eu lieu le 6 octobre dernier avec une présentation du « Resource Efficiency Roadmap » actuel et novateur, par un agent du DG ENV de la Commission Européenne.



Enfin, l'ACR+ a également poursuivi la préparation et la recherche de financements pour fonder de nouveaux projets européens, en lien avec ses membres : 5 propositions ont été présentées avec les programmes de financement de Life+ et Interreg IVC.

Personnes à contacter au sein du secrétariat de l'ACR+ : Alexia Ripoll (ar@acrplus.org) et Olivier De Clercq (odc@acrplus.org)

6.2 ACR+ a participé à la Green Week 2011



L'ACR+ a participé à la **conférence de Green Week** de cette année, et a présenté ses projets actuels.

Du **24 au 27 mai 2011**, l'ACR+ a eu un stand lors de la 11^e édition de la Green Week, la conférence annuelle la plus importante en matière de politique européenne sur l'environnement, tenue à Bruxelles. Le fil rouge de cette année a été ***l'Efficacité Energétique – Utiliser moins, vivre mieux.***

Tout au long de la Green Week de 2011, d'autres événements ont eu lieu à côté, et dans une salle d'exposition se trouvaient une cinquantaine d'autres stands consacrés aux entreprises vertes, les activités des ONG, autorités, organismes nationaux ou internationaux, et notamment un stand consacré au **travail de l'ACR+**. Pendant toutes les 40 sessions, la conférence a traité le problème de la **limitation des ressources** et leur pénurie, et le **défi et les opportunités** qu'elles représentent.

Pour plus d'informations: <http://ec.europa.eu/environment/greenweek/>

Personne à contacter au sein du secrétariat: Alexia Ripoll (ar@acrplus.org)





RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'ACR+, qui a eu lieu à Gênes le 27 octobre, 2011, le Conseil d'Administration a été renouvelé à l'unanimité.

Voici la composition du nouveau Conseil d'Administration:

ORGANISATION	NOM
ARC Catalonia (ES)	CHIVA, Pilar
Brussels-Capital Region IBGE (BE)	HANNEQUART, Jean Pierre
INTRADEL (BE)	CROUGHS, Roger
COVAR 14 (IT)	CAVALLO, Roberto
Diputación Foral Gipuzkoa (ES)	ANSORENA, Javier
Dublin City Council (IE)	COUGHLAN, Hugh
GENOA, AMIU, IT	CASALE, Riccardo
ISR (ES)	MARTINEZ, Carlos
LIPOR Porto (PT)	LEITE, Fernando
Milton Keynes Council (UK)	HUDSON, Andy
Nantes Métropole (FR)	GRESSUS, Michèle
Odense Renovation A/S (DK)	POULSEN, Svend B.
Région Ile-de-France, FR	CHEVAILLIER, Eric
Region Rabat-Salé-Zemmour-Zaër (MA)	BERKIA, Abdelkebir
Rennes-Métropole (FR)	MERRIEN, Jean-Louis
Sousse (TU)	Lamjed AMMAR
Walloon Region (BE)	GILLET, Martine
WasteServ Malta (MT)	Saviour Abela